



## LES STAGES A L'IUT (HORS ALTERNANCE)

Diplômes et spécialités proposées		novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
BUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) - Gestion pilotage des ressources humaines - Gestion comptable, fiscale et financière - Gestion, entrepreneuriat et management d'activité	1ère année						4 semaines Entre le 21 mai et le 16 juin 2024		
	2ème année	<b>8 semaines minimum</b> Entre le 18 décembre et le 25 février 2024							
	3ème année					Entre	<b>10 semaines</b> le 11 mars et 19 m	ai 2024	
BUT Génie Civil Construction Durable (GCCD) - Bureaux d'études conception - Travaux Bâtiment	1ère année				<b>naines</b> er et le 9 fév 2024				
	2ème année								emaines et le 14 juin 2024
	3ème année					<b>14 semaines</b> Entre le 11 mars et le 14 juin 2024			
BUT Génie Biologique (GB) - Sciences de l'aliment et biotechnologie - Sciences de l'environnement et écotechnologies	1ère année	<b>3 semaines</b> Entre le 18 décembre et le 19 janvier 2024							
	2ème année	<b>8 semaines</b> Entre le 22 janvier et le 16 mars 2024							
	3ème année					<b>14 semaines</b> Entre le 18 mars et le 21 juin 2024			
BUT Réseaux et Télécommunications (RT) - Réseaux opérateurs et multimédia - Cybersécurité	1ère année			s (facultatif) e et le 12 janvier 2024					
	2ème année						A A	<b>8 semaines</b> partir du 22 avril 2	024
	3ème année							<b>naines</b> 11 mars 2024	
BUT Carrières Sociales (CS) - Assistance sociale - Education spécialisée	1ère année			(facultatif) e et le 19 janvier 2024				naines et le 7 mai 2024	
	2ème année			Entre le 2	8 semaines 29 janvier et le 26	mars 2024			
	3ème année	6 semaines Entre le 6 novembre et le 15 décembre 2023			<b>8 semaines</b> Entre le 4 mars et le 3 mai 2024				
BUT Hygiène Sécurité Environnement (HSE) Science danger management risques professionnels technologiques et environnementaux	1ère année			<b>naines</b> e et le 26 janvier 2024					
	2ème année						<b>8 semaines</b> Entre le 8 avril et le 14 juin 2024		
	3ème année	<b>14 semaines</b> Entre le 18 décembre et le 22 mars 2024				024			
BUT Techniques de Commercialisation (TC) - Marketing et management du point de vente - Marketing digital, e-business et entrepreneuriat	1ère année							naines et le 4 mai 2024	
	2ème année		Entre le 4 d	<b>8 semaines</b> lécembre et le 10	février 2024				
	3ème année							<b>naines</b> et le 1er juin 2024	



## REMUNERATION DES STAGIAIRES

Le stagiaire n'est pas considéré comme un salarié de l'entreprise. Il ne perçoit ni salaire, ni rémunération, ni indemnité.

Toutefois, une gratification doit être versée si, au cours de la même année scolaire ou universitaire, la durée du stage est supérieure :

- soit à 2 mois consécutifs (soit l'équivalent de 44 jours à 7 heures par jour),
- soit à partir de la 309° heure de stage même s'il est effectué de façon non con-

La gratification est versée à la fin de chaque mois et non pas en fin de stage. Elle est exonérée de cotisations sociales.

4,05 € par heure de présence effective

La gratification n'est pas obligatoire pour les stages inférieurs à 2 mois

## FAIRE UNE SIMULATION DE GRATIFICATION

**ENVOYEZ VOS** OFFRES DE STAGE À:

**Pôle Formation Continue et** Alternance de l'IUT

Willy BOULANGER, chargé des relations entreprises

Tél: 02 62 96 29 53 E-mail:

fc-iut@univ-reunion.fr

http://iut.univ-reunion.fr

https://entreprendre.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire